

CHARTRE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

• PÉRIODE 2020-2021 •

GOUVERNANCE ET CERTIFICATIONS

1. Mettre en œuvre la Charte de Développement Durable de l'hôtel et sa déclinaison par services.
2. Maintenir et développer les certifications environnementales et de Développement Durable: Green Globe, Mr Goodfish, E+
3. Faire vivre notre démarche de Développement Durable grâce à l'équipe Bay Be Green Team et tous les collaborateurs de l'hôtel.
4. Appliquer les exigences du Code de l'Environnement de la Principauté à toutes nos activités.

COMMUNICATION

5. Mettre à disposition des informations claires, transparentes et actualisées sur notre politique de Développement Durable.
6. Sensibiliser nos clients à notre démarche de Développement Durable.
7. Renforcer la communication auprès de nos clients et parties prenantes sur nos propositions écoresponsables.

MOBILISATION DE NOS COLLABORATEURS

8. Impliquer tous les collaborateurs du Monte Carlo Bay Hotel & Resort dans la démarche de Développement Durable et promouvoir les pratiques écoresponsables.
9. Soutenir les actions caritatives individuelles et l'investissement personnel.
10. Assurer une formation continue sur les thématiques liées au Développement Durable.

ÉNERGIE ET EAU

11. Poursuivre la réduction de nos consommations d'eau et d'énergie.
12. Renforcer la performance environnementale et énergétique de l'établissement.
13. Développer les énergies renouvelables.
14. Recourir à des équipements innovants.
15. Contrôler tout risque de pollution des sols et des eaux littorales.

ACHATS RESPONSABLES

16. Développer les achats responsables à tous les secteurs d'achats.
17. Favoriser les achats locaux, les filières courtes et les produits locaux.
18. Sensibiliser les fournisseurs et prestataires à notre politique de Développement Durable.

RÉDUCTION ET TRI DES DÉCHETS

19. Réduire à la source les déchets de toutes les filières.
20. Déployer et améliorer le tri des déchets et le recyclage dans tous nos services.
21. Maîtriser l'utilisation et l'élimination des produits dangereux.
22. Lutter contre le gaspillage alimentaire.
23. Privilégier la valorisation de nos déchets.

BIODIVERSITÉ

24. Préserver et valoriser le patrimoine végétal des jardins
25. Continuer à proscrire toute consommation d'espèces menacées d'extinction.
26. Soutenir les associations locales dans la réinsertion d'espèces protégées.
27. Favoriser la pollinisation en soutenant la production de miel.

MOBILITÉ PROPRE ET GES

28. Réduire notre empreinte carbone en cohérence avec les objectifs de la Principauté.
29. Étudier la compensation efficace des émissions de gaz à effet de serre.
30. Promouvoir la mobilité propre et le recours aux véhicules électriques.

Frédéric DARNET
Directeur Général